

L A

# CONSTRUCTION LYONNAISE

REVUE MENSUELLE

DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVÉES

— ARCHITECTURE ET TRAVAUX PUBLICS —

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR UN AN

France, Algérie, Alsace Lorraine. . . . . 12 fr.  
ÉTRANGER LE PORT EN SUS

ADMINISTRATION : RUE GENTIL, 4, A LYON

Imprimeur-Gérant : PITRAT Aîné

LES ANNONCES SONT REÇUES EXCLUSIVEMENT  
à l'Agence de Publicité, 14, rue Confort, à Lyon

*Tous nos abonnés sont nos collaborateurs; les articles et renseignements qu'ils voudront bien nous envoyer seront publiés, à leur convenance, avec leur signature ou sous le couvert de l'anonymat, après avoir été soumis à l'approbation du comité de rédaction.*

## LES CHEMINS DE FER LYONNAIS

### ÉTAT ACTUEL DE LA QUESTION

Depuis quelque temps, l'opinion publique se préoccupe vivement à Lyon de la construction d'un certain nombre de voies ferrées destinées à compléter le réseau actuellement existant et servant à relier la ville, non seulement avec d'autres grands centres, mais encore avec ses propres environs. Nous sommes déjà bien loin du temps où l'on considérait comme le dernier mot des voyages rapides l'établissement de toute une flottille sur la Saône et le Rhône pour relier les deux têtes de ligne du chemin de fer de Paris à la Méditerranée et se terminant alors d'une part à Châlon-sur-Saône et d'autre part à Avignon. Les transports par voies rapides ont fait depuis bien des progrès; aujourd'hui, il s'agit d'aller partout et d'aller vite. De là, une fois tracées et construites les grandes lignes d'intérêt général, formant un vaste réseau à travers toute la France, on est arrivé à reconnaître la nécessité d'établir un réseau secondaire alimentant les grandes artères et répondant aux nombreuses exigences des besoins incessants et multiples de déplacements.

Nous nous proposons dans cette notice de passer rapidement en revue l'état actuel du réseau ferré dont Lyon est le centre, et d'examiner de quelle façon il doit être complété dans un avenir plus ou moins immédiat pour satisfaire définitivement aux divers intérêts de la circulation des voyageurs, des échanges commerciaux et de la défense stratégique de la région. Comme toutes ces lignes n'ont pas la même importance, nous les diviserons en réseau principal ou lignes de grandes communications, et en réseau secondaire ou lignes urbaines.

#### ÉTAT ACTUEL DU RÉSEAU PRINCIPAL

*Ancien réseau.* — Lyon est actuellement un centre d'où partent huit rayons de voies ferrées ou lignes de chemins de fer de grande communication. Au nord, la ligne de Paris-Lyon le relie par la Bourgogne avec la capitale et tout le Nord de la France et de l'Europe; c'est la grande ligne centrale nord-sud du réseau français. À l'est, par la ligne de Genève, il communique avec la Suisse, l'Italie, etc.; au nord-est, le chemin de fer des Dombes le met en relations avec nos provinces de l'Est, le Jura, l'Alsace, la Lorraine, puis avec l'Allemagne. Au sud-est avec la ligne de Grenoble il se relie à toute la région subalpine du Midi de la France. Au midi, une double ligne parallèlement tracée dans la

vallée du Rhône met la ville de Lyon en communication avec les ports de la Méditerranée; puis indirectement, par voie d'embranchement avec tout le Sud et le Sud-Ouest ainsi qu'avec l'Espagne. Au sud-ouest, la vieille ligne de Saint-Étienne sert de débouché à notre riche et inépuisable bassin houiller et métallurgique de la Loire et donne accès à tout le centre de la France. Enfin, à l'ouest par les lignes Montbrison et de Roanne, il communique avec la seconde artère centrale du réseau français, la grande ligne du Bourbonnais ainsi qu'avec les provinces du Sud, du centre et de l'Ouest de la France.

Ainsi donc, dans son ensemble, Lyon semble desservi jusqu'à présent dans les meilleures conditions possibles, et paraît être en relations directes non seulement avec toute la France, mais encore avec l'étranger. Peut-être lui manque-t-il encore une voie plus rapide le reliant avec Bordeaux, le Sud-Ouest et les ports de l'Océan. Mais dans cet ordre d'idées, nous savons que depuis longtemps déjà pareil tracé est à l'étude, et que plusieurs compagnies en ont réclamé le monopole.

Mais à côté de tels avantages résident de sérieux défauts auxquels il importe d'apporter rapidement remède. Ces défauts portent: 1<sup>o</sup> sur l'encombrement résultant d'une trop grande centralisation locale; 2<sup>o</sup> sur l'inégalité de répartition du service sur les différentes lignes existantes; 3<sup>o</sup> sur l'isolement du plateau de la Croix-Rousse et de la ligne des Dombes avec le reste du réseau; 4<sup>o</sup> sur la situation particulière de certaines lignes au point de vue stratégique.

1<sup>o</sup> Actuellement, tous les transports entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest, non seulement de notre région, mais de pays fort éloignés, passent par Lyon et par la seule gare de Perrache située, comme on le sait, dans les conditions les plus défectueuses, resserrée entre deux fleuves, à la sortie d'un long tunnel et disposée de telle façon qu'il n'est pas possible de l'agrandir. Pour donner une idée des services centralisés dans cette seule gare, disons que de 5 heures du matin à minuit 1/2 plus de 110 trains de voyageurs partent de Lyon ou y arrivent. Ajoutons que toutes les marchandises venant du Midi à destination du Nord et réciproquement, ainsi que les houilles provenant du bassin de la Loire, sont condamnées à passer par cette seule voie, et l'on comprendra sans peine non seulement les inconvénients, mais même encore les dangers qui peuvent résulter d'un pareil état de choses. Déjà pour éviter un trop grand encombrement sur un seul point donné, le service spécial des marchandises a-t-il dû être déplacé et reporté, au sud à la gare de la Mouche, au nord à la gare de Vaise. Enfin il a fallu aller jusqu'à Saint-Germain au Mont-d'Or pour créer à grands frais un emplacement suffisant pour former et distribuer une partie des trains de marchandises.

Quels services rendrait donc une ligne nouvelle reliant entre eux les mêmes points extrêmes, passant près de Lyon, mise en

relations avec toutes ses gares, mais établie dans des conditions telles que les marchandises allant en transit pourraient voyager directement sans passer par cet étroit et unique intermédiaire du tunnel de Fourvière!

2° Comme nous l'avons dit plus haut, deux lignes presque parallèles remontent du Midi jusqu'à Lyon pour apporter chacune leur contingent de marchandises; mais une seule de ces lignes se prolonge au nord au delà de la ville. Est-ce à dire pour cela que Lyon absorbe à lui seul la moitié des produits qui viennent du Midi, ou qu'il expédie assez de marchandises pour nécessiter un tel trafic sur une de ces lignes? Non certes, et nous savons parfaitement qu'il existe un continuel échange entre le Nord ou le centre de la France et le bassin méditerranéen. En outre, les houilles de la Loire ont à elles seules plus de propension à remonter vers le Nord au delà de Lyon, puisque au Sud le bassin de la Méditerranée peut amplement se suffire à lui-même. Si donc deux lignes ont été jugées nécessaires dans la vallée du Rhône, comment au delà de Lyon une seule ligne peut-elle suffire dans la vallée de la Saône?

3° Actuellement le plateau de la Croix-Rousse qui sert de tête de ligne au chemin de fer des Dombes se trouve en quelque sorte isolé du reste du réseau; et cependant pareille ligne représente le tracé le plus direct entre Lyon et le Jura bernois ou neuchâtois, l'Alsace, la Lorraine, l'Allemagne et la Belgique. L'ensemble du réseau qui vient y aboutir représente actuellement une longueur de plus de 500 kilomètres dans notre ville tout un quartier, représenté par une population industrielle de 60,000 âmes, n'est en communication avec le reste du réseau qu'à la condition de franchir une impasse de 59 kilomètres représentant la distance de Lyon à Bourg, le premier point où la ligne des Dombes vient se souder au reste du réseau. Les houilles de la Loire ne peuvent accéder à la Croix-Rousse qu'à l'aide d'un transbordement des plus onéreux depuis Perrache jusqu'au pied de la colline. Quel avenir aurait donc ce quartier si heureusement situé si le combustible pouvait enfin y arriver directement! quel développement industriel ne serait-il pas appelé à prendre sur tout le plateau qui s'étend aux portes mêmes de la ville, ne pourrait-il désormais rivaliser avec les centres producteurs de la plaine de la rive gauche du Rhône? Au point de vue sanitaire, notre cité n'aurait qu'à y gagner en éloignant de son centre et en reportant sur ses environs des foyers industriels, source malheureusement trop fréquente d'émanations insalubres, sinon dans leurs détails, du moins dans leur ensemble.

4° Enfin, depuis les tristes jours de la guerre de 1870-71, nous avons fait une sérieuse expérience des services que les chemins de fer sont appelés à rendre au point de vue purement stratégique. Aussi le ministère de la guerre se préoccupe-t-il chaque jour davantage de cette grave question. Transporter rapidement d'un point à un autre des troupes ou tout un matériel de campagne, alimenter à un moment donné un corps d'armée ou un centre fortifié, sont autant de questions techniques aujourd'hui étudiées avec un soin tout particulier. Lyon, avec sa nouvelle enceinte fortifiée, est devenue un centre de défense; c'est en quelque sorte la clef de la partie sud de la vallée du Rhône; il importe donc de chercher à satisfaire toutes les exigences prévues par l'art de la stratégie. Dans la région Sud, les deux lignes parallèles de chemins de fer, tout en communiquant entre elles par plusieurs embranchements sur leur parcours, sont heureusement séparées par le fleuve, de telle sorte que si l'une d'elles vient à être menacée par l'ennemi, la seconde peut encore servir. Mais dans la région Nord il n'en est plus de même, puisque tous les transports se trouvent concentrés sur l'unique ligne de la rive droite de la Saône. Il reste bien encore la ligne du Bourbonnais, mais quels contours n'est-on pas obligé de faire pour relier directement la

Bourgogne au Lyonnais! Au point de vue stratégique notre réseau actuel se trouve donc encore en défaut.

De tout ce qui précède, la création d'une seconde ligne ou ligne auxiliaire, reliant dans notre région le Midi au Nord et passant tout près de Lyon, paraît s'imposer d'elle-même. Aussi l'État, reconnaissant le bien fondé de la question, a-t-il résolu en principe d'établir cette nouvelle voie. Telle est l'origine du chemin de fer de Givors à Paray-le-Monial. Examinons le tracé provisoire d'un pareil chemin et voyons les avantages qui peuvent en résulter.

**Ligne de Givors à Paray-le-Monial.** — Partant au sud de Givors, cette ligne se souderait en ce point avec le chemin de fer de Givors à la Voulte, Nîmes, etc., dont elle serait en quelque sorte le prolongement normal et direct, puis avec le chemin de fer de Saint-Étienne à Lyon; par l'embranchement de Chasse, elle serait en communication avec la rive gauche du Rhône, c'est-à-dire avec la grande voie de Lyon à Marseille. Ainsi comprise, elle centraliserait à son point de départ les houilles et les marchandises venant du Midi à destination du Nord par la Bourgogne et au delà de Lyon.

Passant par Brignais, Saint-Genis-Laval etc., cette ligne desservirait les riches campagnes du Sud-Ouest du département qui n'ont encore pour tous moyens de relation avec leur chef-lieu que d'antiques voitures. Aux environs de Lyon, une bifurcation latérale mettrait la ligne principale en communication avec la ville par une voie spéciale aboutissant sur la rive droite de la Saône, et permettrait enfin aux houilles du bassin de la Loire d'accéder directement dans ce quartier de Lyon. Nous aurons du reste à revenir plus loin sur cet embranchement. Tournant à l'ouest le massif du Mont-d'Or, ce tracé desservirait Limonest, Lozanne, Chessy, Bois-d'Oingt, puis entrant dans la vallée de l'Azergues, il rejoindrait à Paray-le-Monial le réseau général, après avoir successivement desservi la Mure, Chauffailles, la Clayette et toute une partie des plus fertiles du département de la Loire<sup>1</sup>.

Pareille ligne, longue de 135 kilomètres environ, abrégerait ainsi de plus de 30 kilomètres le chemin actuel que sont obligées de parcourir toutes les marchandises du Nord ou du Midi en transit au delà de Lyon. Elle éviterait désormais un encombrement regrettable de ces marchandises à leur passage dans Lyon et partant une perte de temps nécessairement préjudiciable. Enfin, en cas d'attaque par l'est de la place de Lyon, si la ligne directe de Paris à Lyon était menacée par l'ennemi, la place serait encore desservie par la ligne nouvelle protégée par les montagnes du Beaujolais et du Mont-d'Or, tout en maintenant les communications avec les grands forts depuis Limonest jusqu'à Saint-Genis-Laval. En présence de tant d'intérêts mis en jeu, on comprend facilement combien la construction d'une pareille ligne a suscité de désirs dans les populations de notre région.

On s'occupe enfin activement en haut lieu de l'établissement de cette ligne de Givors à Paray-le-Monial. Le projet, depuis longtemps préparé et discuté, a été récemment reconnu par l'État comme digne d'être classé dans le réseau d'intérêt général. Mais d'ici à son exécution combien de temps attendrons-nous encore? De nombreuses pétitions couvertes de signatures ont été adressées à qui de droit. Une demande en concession de cette ligne a été faite collectivement au conseil général du département du Rhône et au ministère des travaux publics par la Compagnie du chemin de fer de Lyon à Saint-Just. Elle comprend toute une étude de la ligne principale avec sa jonction à Saint-Just et à la Croix-Rousse au-dessus de la vallée de la Saône.

(1) D'après un autre projet un peu plus économique, la nouvelle ligne emprunterait au chemin de fer de Lyon à Montbrison la partie comprise entre Fleurieux et Tassin; la ligne totale aurait quinze kilomètres de moins.

Dans sa séance du 17 septembre dernier, sur le rapport de M. Thiers, le conseil général a voté les conclusions suivantes : « Une somme de 2,000,000 sera mise par le département, à titre de concours, à la disposition de l'État, dans des conditions à déterminer ultérieurement, à charge par l'État de faire entreprendre et achever avant le 1<sup>er</sup> janvier 1887 la construction de la ligne de Givors à Paray-le-Monial. Il est porté à la connaissance de l'État que la Compagnie du chemin de fer de Saint-Just se charge de l'exécution dans ces délais, et qu'elle paraît au conseil général bien placée pour en obtenir la concession, puisqu'elle est déjà concessionnaire des lignes d'intérêt local dans la même région. »

Tel est pour cette grande ligne l'état de la question. Tout est en bonne voie; à l'État maintenant de prescrire dans un bref délai l'exécution des travaux.

**Ligne de Francheville à la Croix-Rousse.** — Nous avons parlé plus haut de la nécessité de relier la grande ligne de Givors à Paray-le-Monial avec Lyon. Ici deux solutions sont en présence; l'une, proposée par la Compagnie du chemin de fer de Saint-Just, consisterait dans l'établissement d'une voie allant de Francheville, station de la nouvelle ligne à la gare de Saint-Just, puis prolongée jusqu'à la Croix-Rousse en franchissant la vallée de la Saône par un viaduc. L'autre, indiquée par la Compagnie des Dombes, ferait passer la nouvelle ligne à la gare actuelle de Tassin, et serait ainsi en communication directe avec la ligne de Saint-Paul à Lyon. En même temps cette gare serait reliée à la Croix-Rousse par une petite ligne dont nous parlerons plus loin. Examinons d'abord le premier projet.

A. LOCARD.

(La suite au prochain numéro)

## VENTILATION DES THÉÂTRES

### II

Les vues développées dans le précédent numéro au sujet de la ventilation des théâtres peuvent se résumer en quelques propositions qui ressortiront plus claires de l'examen des figures ci-dessous.

**COUPE LONGITUDINALE.** — H, prise d'air à l'extérieur. — *i, i, i*, conduit amenant l'air dans la salle. — I, arrivée de l'air pur dans la salle.

M, bouches de chaleur ouvrant au fond de la scène (chauffage et ventilation d'hiver). — *m*, direction du courant entrant (air chaud, hiver). — *n*, direction du courant entrant (air frais, été et hiver). — *n'*, courant d'air pur, alimentant la combustion des becs d'éclairage.

O, grenier. — P, lustre central. — Q, petits lustres à la périphérie de la salle.

**Autre disposition du renouvellement de l'air.** — H', prise d'air pur. — K, cloison isolant une partie du grenier. — L, chambre à air frais.

I, arrivée de l'air pur dans la salle. (Avec cette disposition disparaîtrait la partie ponctuée de la paroi supérieure du conduit *iii*).

A, A, Bouches d'évacuation prenant l'air sous le parterre. — *a*,

*a*, canaux le conduisant à la cheminée d'évacuation. — *a', a'*, orifices de conduits qui prennent l'air sous la salle à différentes hauteurs et le conduisent dans la cheminée d'évacuation. — BB, cheminée d'appel coiffée d'une mitre Millet *b*. — *c*, chaudière destinée à chauffer un poêle à eau, par circulation d'eau ou de vapeur, ou calorifère à air. — *dd*, cheminée enveloppante, concentrique à la cheminée d'appel, fermée en haut pour chauffer. — *ee*, idem, ouverte en haut pour ventiler. (Le bénéfice de cette cheminée extérieure ne devant pas compenser les frais de son installation et la gêne causée par son diamètre, il serait avantageux de la supprimer.)

Après avoir montré que nul local n'était plus facile à ventiler que les théâtres, peuplés de gens qui y occupent une position fixe contre le paroi de la salle, que toutes les ouvertures accidentelles y sont bien situées pour l'évacuation de l'air vicié, qu'un large espace vide est disponible pour faire arriver de l'air pur loin des spectateurs, j'avais signalé ce fait que lorsqu'un espace clos, à une température relativement élevée, est ouvert dans sa paroi supérieure ou vers cette paroi, ce n'est pas l'air chaud qui monte et sort, mais l'air frais qui entre en tombant. De là j'avais conclu :

*Que le renouvellement de l'air doit se faire par une ouverture supérieure aussi éloignée que possible des spectateurs; que, dans ces conditions, il est gratuit.*

La figure I montre, en H, H', I, cette arrivée de l'air neuf dans la salle. La figure II reproduit la même distribution. Elle ne diffère de la précédente que par quelques détails de la cheminée d'évacuation de l'air vicié.

**COUPE LONGITUDINALE.** — Ventilation d'hiver et d'été. Éclairage par un système de torchères périphériques. (On pourrait faire aboutir les cheminées qui surmontent les torchères à un canal d'évacuation commun, comme dans la figure II bis.)

Le courant d'air tombant ainsi dans la salle fournira à la ventilation, d'une part, et, d'autre part, à l'éclairage, et cela, soit

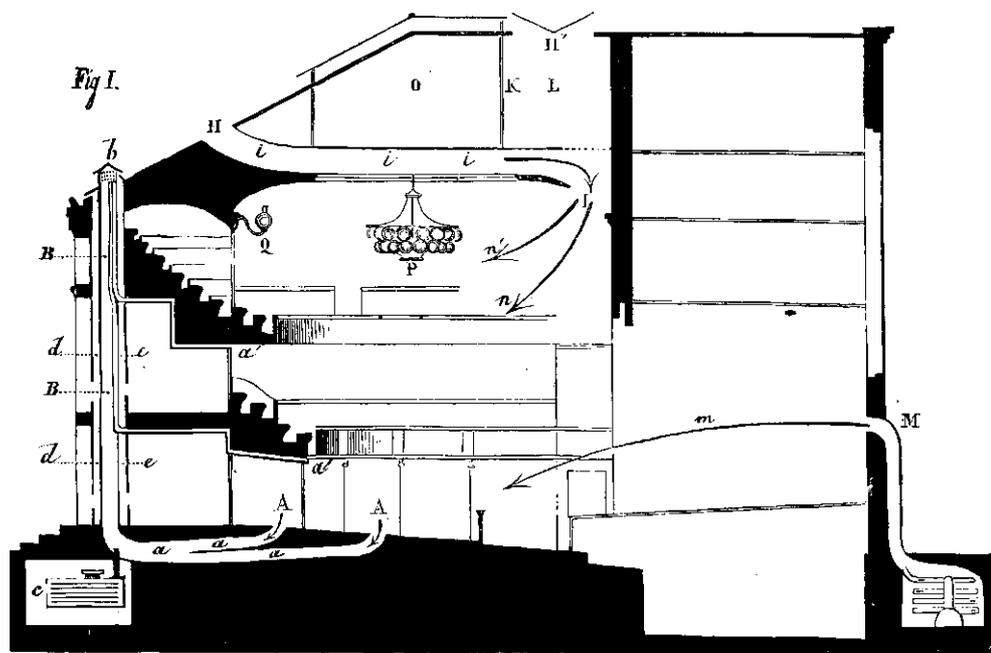


Fig. 1. — PROJET D'ENSEMBLE

qu'on conserve le lustre central, — fig. I et fig. II bis, — soit qu'on le remplace par une couronne de torchères, fig. II.

Pendant l'hiver, les moyens de chauffage concourent à la ventilation, au moins jusqu'à une certaine heure, jusqu'à l'heure où il devient nécessaire de ventiler avec de l'air frais, si l'on chauffe

1 Voir le numéro 19.

la salle par la scène, comme il est représenté dans la figure I, M m. Ce chauffage, tant qu'on le maintient, a le mérite de s'associer au mouvement de la ventilation, mouvement dirigé du rideau à la périphérie de la salle, et éminemment favorable à l'acoustique.

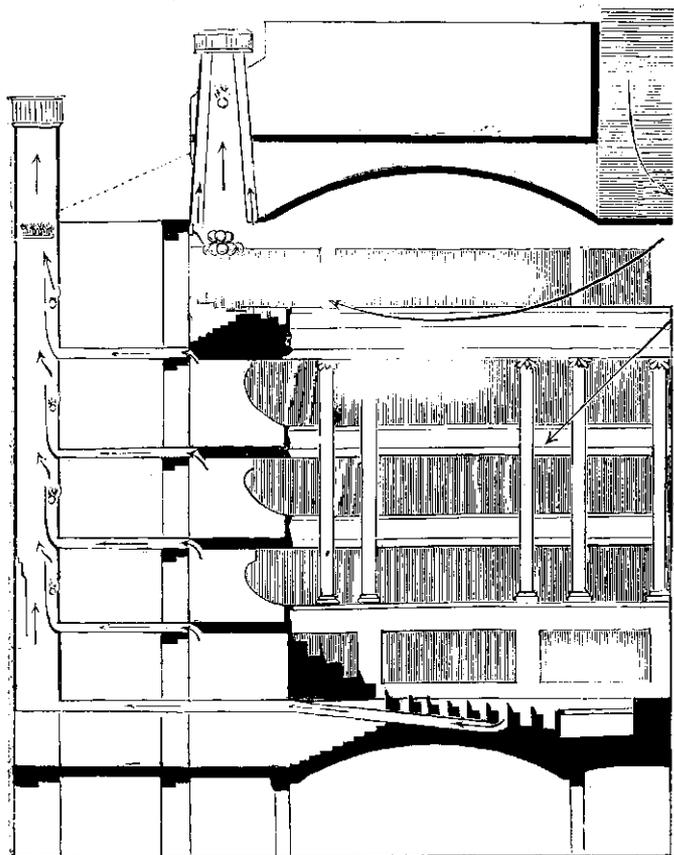


Fig. 2. — SALLE DE L'OPÉRA DE PARIS. PROJET

*Dans les théâtres, toutes les ouvertures accidentelles étant bien situées pour une évacuation utile, on pourrait s'en tenir à cette injection gratuite de l'air du dehors.*

Aussi est-ce le parti que je conseillais aux constructeurs qui ne disposeront que de ressources restreintes.

Cependant, on peut faire un peu mieux en individualisant l'at-

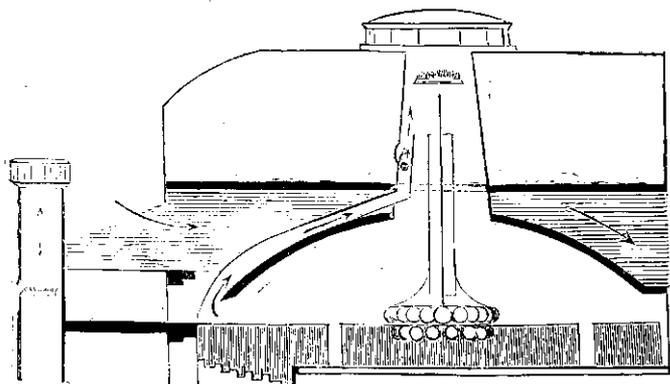


Fig. 2 bis. — VARIANTE DU PROJET PRÉCÉDENT. — ÉCLAIRAGE PAR UN LUSTRE CENTRAL

mosphère de chaque loge, de chaque partie de la salle, par un appel qui déciderait de la direction finale de l'air chassé par la poussée de l'injection. Les moyens d'appel que j'ai proposés sont figurés en I et II : A, a', a, B. L'air vicié est pris au fond des loges et amené à des cheminées où des foyers de chaleur en déterminent l'ascension et la sortie.

L'installation de ces moyens d'appel pose deux questions éco-

nomiques : 1° les frais de premier établissement, 2° les frais de travail de leur fonctionnement.

Les frais de premier établissement peuvent devenir relativement considérables : ils sont représentés par l'installation de deux cheminées au moins, de quatre quelquefois — fig. III, — puis d'une canalisation que j'ai proposé de disposer en nappe dans l'épaisseur des planchers, en faisant porter ceux-ci sur des T en poterie. On voit, dans la figure III, le plan de cette canalisation, convergeant vers quatre cheminées.

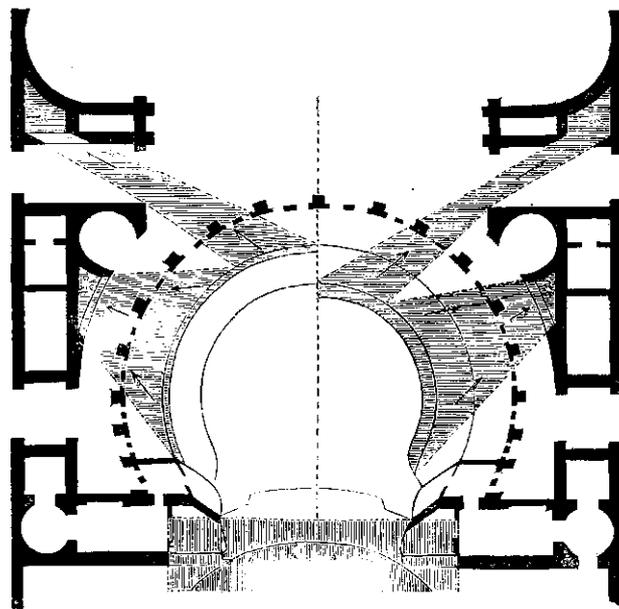


Fig. 3. — SALLE ET ABORDS DE L'OPÉRA DE PARIS. PROJET

PLAN. — Les surfaces teintées allant de la salle aux cheminées répondent aux nappes d'évacuation. La partie droite de la figure donne le plan de l'évacuation au parterre ; la partie gauche, celui de l'évacuation aux divers étages.

Le rectangle teinté embrassant l'ouverture de la scène figure la projection sur le plan horizontal de la chambre à air destinée à fournir au renouvellement.

Les voies d'évacuation existant, le travail de l'appel sera extrêmement peu coûteux.

Puisqu'on pourrait s'en passer sans grand inconvénient, il n'a pas besoin d'être énergique. Quelques-uns des becs d'éclairage des couloirs y suffiraient.

A. TRIPIER

## JURISPRUDENCE DU BATIMENT

### SOUS-TRAITANT — CAHIER DES CHARGES — OUVRIERS — ACTION DIRECTE

Nous avons exposé ici même comment les ouvriers d'un entrepreneur pouvaient agir directement contre le propriétaire de l'ouvrage. A ce propos, nous avons remarqué que l'action directe était pour les ouvriers d'une grande utilité, en ce qu'elle leur permettait de ne pas souffrir le concours des créanciers personnels de l'entrepreneur. La Cour de cassation vient, dans un arrêt tout récent (28 janvier 1880), de faire une application assez curieuse des principes qui régissent cette action directe.

L'adjudication des travaux de construction d'un chemin de fer avait sous-traité avec un sieur X. pour l'exécution d'une partie des travaux. Le sieur X. commanda à un sieur Y. des wagons de terrassement qui lui étaient nécessaires. Ce dernier obtint contre le sieur X. un jugement de condamnation pour le prix des wagons fournis. Jusqu'ici, rien que de très naturel. Mais tout à coup

X. tombe en faillite, de sorte que le sieur Y., même avec son jugement de condamnation, n'aurait obtenu dans la faillite de X., qu'un dividende insignifiant. Aussi vint-il soutenir devant les tribunaux qu'il avait une action directe contre l'adjudicataire principal, celui-ci parfaitement solvable. Le sieur Y. faisait d'ailleurs remarquer que dans le traité conclu entre la Compagnie des chemins de fer et l'adjudicataire principal, on trouvait un article ainsi conçu :

*La Compagnie ne reconnaît aucun sous-traitant : tous agents, chefs d'ateliers et ouvriers, trouvés sur les chantiers, sont pour elle les agents, chefs d'ateliers et ouvriers de l'entreprise.*

Or, pouvait-on dire, si la Compagnie ne reconnaît aucun sous-traitant, il en résulte que le sieur Y. n'est pas l'agent du sieur X., mais bien celui de l'adjudicataire principal, c'est-à-dire qu'il est autorisé par le contrat d'adjudication à poursuivre l'adjudicataire. Ces questions intéressantes ont été résolues contrairement aux prétentions du sieur Y., qui a perdu son procès.

Relativement à l'article du traité d'adjudication invoqué par le sieur Y., la Cour suprême décide que ce traité n'a été passé qu'entre la Compagnie et l'adjudicataire, que par conséquent il ne saurait profiter aux tiers. C'est l'application d'un principe de droit commun, que les conventions ne peuvent profiter ou nuire qu'à ceux qui les ont signés.

En ce qui touche l'action directe réclamée par le sieur Y. contre l'adjudicataire, la Cour remarque que le sieur Y. est un maître forgeron ; qu'il n'est pas un *ouvrier* à proprement parler, et qu'ainsi la disposition de l'article 1798 ne le concerne pas.

Nos lecteurs peuvent remarquer que la Cour de cassation adopte, en cette matière, le système que nous avons défendu dans ce journal. Nous avons dit que l'article 1798 avait été édicté par le législateur dans un but de protection pour le travail manuel, et pour le salaire quotidien. C'est précisément ce principe qui est consacré par la Cour suprême. On peut donc le considérer comme définitivement acquis. Dès que l'ouvrier, soit par le concours de manœuvres, soit par l'importance des travaux qu'il accepte, peut être regardé comme un *commerçant*, dès qu'on peut démontrer en lui l'intention d'une spéculation quelconque, il n'a plus d'action directe contre le propriétaire de l'ouvrage, ou l'adjudicataire principal.

A. PALMARINI

## NÉCROLOGIE

**Brun.** — Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un de nos collaborateurs. Benoit Brun, architecte, dont nos lecteurs ont eu l'occasion d'apprécier les dessins, est décédé à Lyon, le 16 octobre, dans sa trente-sixième année.

Sorti de l'École des Beaux-Arts de Lyon en 1865, premier prix de la Société des amis des arts, il débuta dans le cabinet de M. Brenon, qu'il quitta il y a quelques années pour entrer dans celui de M. Benoit fils, où son talent de dessinateur lui assurait un avenir que malheureusement sa mort prématurée ne lui a pas permis d'atteindre.

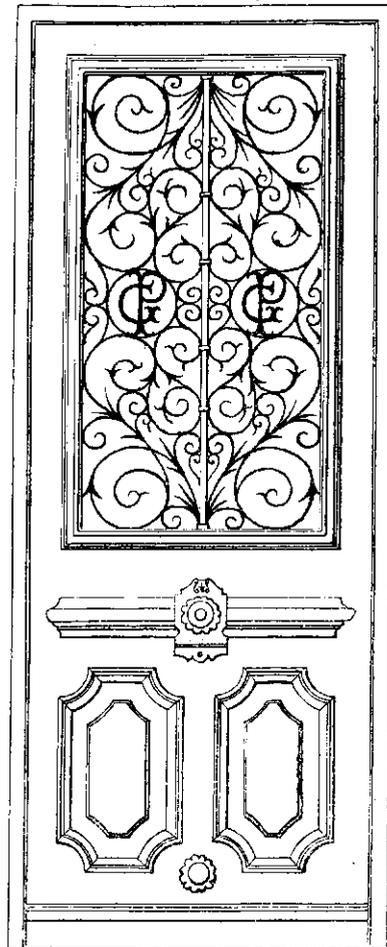
Nous avons publié dans notre numéro 19, la liste des exposants récompensés à l'exposition industrielle de Clermont-Ferrand. Malgré tous nos soins de vérification, le nom de MM. Planchet frères, appareils de chauffages et de cuisines (diplôme d'honneur), nous avait échappé. Nous sommes heureux de réparer cette erreur bien involontaire.

## PORTE D'ENTRÉE DE LA MAISON DE M. GIGNOUX

CHEMIN DE LA CITÉ, 30

**Menuiserie.** — Porte en chêne, bois premier choix de 0.054 d'épaisseur ; largeur y compris le cadre, 1.08 à grands cadres embrevés ; profil de 0,06 et à petits cadres. Hauteur 253 en deuxième parement sur cadre dormant de 0,07×0,05 à feuillure, moulure et rainure. Prix de la menuiserie 230 fr.

**Serrurerie.** — Un panneau en fer forgé composé d'un ferméplat de 1.19 de hauteur sur 0.65 de largeur, un montant au milieu, fer de 0.022 sur 0.015, une barrette ajustée sur ledit de 0.024 sur 0.004, de quatre motifs à volute et échappée fer forgé ajusté sur deux rondets fixés au cadre par vis, deux initiales en relief fer forgé et ajustées dans les ronds du panneau par quatre vis à métaux (Les initiales sont nickelées). Prix 360 fr.



M. BERNARD, architecte  
M. PANSU, menuisier. M. OLIVIER, Serrur.  
Echelle 0,05 par mètre.

## CONCOURS

### CONSTRUCTION D'UN PALAIS A HELSINGFORS (FINLANDE)

Les architectes français sont invités à prendre part au concours ouvert pour l'exécution des plans et devis d'un palais à élever à Helsingfors (Finlande) pour les réunions des états de Finlande. Le terme du concours expire au 1<sup>er</sup> octobre 1881. Il sera décerné deux prix, l'un de cinq mille (5,000), l'autre de deux mille cinq cents francs (2,500). Le programme du concours et le plan du terrain sont déposés chez MM. de Rothschild frères à Paris, où les architectes français désireux de concourir pourront se les procurer.

Helsingfors, le 9 octobre 1880.

Le président de la délégation des états de Finlande,

E. VASASTJERNA

Le secrétaire,

HUGO DE SCHUTTEN

### CONSTRUCTION DE DEUX GROUPES SCOLAIRES

— RÉSULTAT —

Le jury, chargé d'examiner et de classer les projets pour la construction de deux écoles normales à Lyon, a terminé ses opérations.

Les projets ont été primés dans l'ordre suivant :

Premier prix. — M. César Pompée, architecte à Paris.

2<sup>e</sup> Prix. — M. Adolphe Coquet, architecte à Lyon.

Il n'y a pas eu de troisième prix.

Les projets resteront déposés pendant quinze jours, du lundi 29 novembre au lundi 13 décembre, dans la salle du Conseil général, à l'hôtel de ville.

L'exposition sera publique tous les jours de la semaine, de 11 heures à 3 heures.

#### CONSTRUCTION D'UN THÉÂTRE A ROANNE

— RÉSULTATS —

Le jury se composait de M. Raffin, maire de Roanne; MM. Boulin et Chapelon, architectes à Saint-Étienne, nommés par le nouveau préfet de la Loire; MM. Chatron, architecte à Lyon, et Roland de Bavel, ingénieur des ponts et chaussées à Roanne, nommés par M. le maire de Roanne; MM. Fontaine et Bertrand, conseillers municipaux, choisis par le conseil municipal.

Le jury a résumé son avis dans le classement suivant :

N° 1. *Lucia*. M. Barberot, architecte à Neuilly-sur-Seine.

N° 2. *Credulus*. M. Chochon, architecte à Rive-de-Gier.

N° 3. *Une lyre*. M. Chabanne, architecte à Lyon.

N° 4. *Gloria victis*. M. Paszcowicz, architecte à Roanne.

#### AVIS & RENSEIGNEMENTS DIVERS

**Enquêtes.** — Une enquête d'utilité publique a été ouverte le 8 novembre dernier, sur l'avant-projet du chemin de fer d'intérêt local, présenté par la Compagnie du chemin de fer de Lyon à Saint-Just, ligne de Tarare à Villefranche.

Le 10 novembre une enquête a été ouverte : 1° pour la création d'une place publique à l'intersection des rues de Vendôme et de la Part-Dieu; 2° du déclassement et de la suppression de la partie de la rue Désargues comprise entre les rues de Créqui et Servient.

Le 13 novembre une enquête a été ouverte sur un projet relatif à l'acquisition par la ville de Lyon, de deux immeubles ayant ensemble une contenance de 1,105 mètres, situés place de Serin, pour servir à la construction d'un groupe scolaire.

**Nomination du nouveau conseil des bâtiments civils du Rhône.** — Par arrêté préfectoral du 8 novembre le conseil départemental actuel des bâtiments civils du Rhône cesse de fonctionner à partir de ce jour.

Un nouveau conseil composé de treize membres est constitué. Il sera convoqué par M. le préfet du Rhône ou par son délégué et se réunira à la préfecture.

Sont désignés pour faire partie dudit conseil :

MM. André, architecte; Bellemain, architecte; Méhernier, architecte; Fontaine, architecte; Louvier, architecte en chef départemental; Desjardius, architecte diocésain; Hirsch, architecte de la ville; Delocre, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Domenget, ingénieur des ponts et chaussées, directeur de la voirie municipale; Joguet, agent voyer en chef du département; Million, conseiller général; Courcières, inspecteur d'académie; docteur Coutagne.

Le conseil a mission de donner son avis, au point de vue technique, sur toutes les questions d'art et de voirie urbaine intéressant le département et les communes, sur lesquelles il paraîtra utile de le consulter.

Le rapport sur chaque affaire sera présenté par M. l'architecte en chef du département. — Le conseil émettra son avis à la majorité ou l'unanimité des membres présents, y compris M. le rapporteur. En cas de partage, il pourra être procédé à une nouvelle convocation du conseil.

Procès-verbal du tout sera dressé par le secrétaire que le conseil choisira dans son sein.

**Les chemins de fer portatifs pour les armées en campagne.** — Nous apprenons que le gouvernement russe, voulant employer des chemins de fer portatifs pour la guerre du Turkestan, a envoyé une commission militaire visiter les ateliers qui construisent des petits chemins de fer en Allemagne, en Angleterre et en France, et à la suite du rapport de la commission, la préférence a été

donnée au système Decauville. L'essai va se faire avec cent verstes (106 kilomètres) de voie 0 mètre 50. Cinq cents wagons à vivres, à liquides et à voyageurs et deux locomotives de 2 tonnes et demie.

C'est le rail de 7 kilos à large patin en acier (modèle Decauville) qui a été adopté pour ce service.

Les ateliers de Petit-Bourg ont maintenant un si formidable outillage qu'une commande de cette importance peut être exécutée en deux mois.

**Archéologie.** — On assure que si les plans proposés depuis longtemps par M. Lanciani pour relever le Baptistère de Ravenne ne sont pas promptement mis à exécution, ce temple chrétien si ancien, avec ses solides mosaïques primitives, courra les plus grands dangers. Il s'est déjà enfoncé de 2 mètres dans le sol marécageux sur lequel l'évêque saint Ursus le bâtit vers l'an 380, et on craint d'autres dégâts par suite de l'infiltration de l'eau dans les murs.

Les plans soumis au gouvernement italien comprennent l'enlèvement du Baptistère en masss, sans démolition, et son transport sur un terrain plus sec. Léonard de Vinci avait conçu un projet semblable, au sujet de l'église de Saint-Jean à Florence, qui s'était aussi enfoncée assez profondément dans le sol; mais le projet fut considéré comme impraticable par les architectes d'alors. Espérons que ceux de notre temps seront plus habiles.

#### LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AUJOURD'HUI ET IL Y A CENT ANS

Voici une intéressante statistique qui donne la mesure du progrès réalisé depuis cent ans dans la production des principaux articles de commerce dans le monde entier :

	Production	1780	1880
Charbon. . . . .	Tonnes	10,000,000	300,000,000
Fer. . . . .	—	150,000	15,000,000
Acier. . . . .	—	40,000	3,000,000
Coton. . . . .	—	50,000	1,500,000
Laine. . . . .	—	200,000	1,300,000
Café. . . . .	—	100,000	500,000
Thé. . . . .	—	75,000	150,000
Tabac. . . . .	—	100,000	600,000
Papier. . . . .	—	10,000	500,000
Or. . . . .	Francs	77,700,000	518,000,000
Argent. . . . .	—	155,500,000	414,600,000
Bière. . . . .	Hectolitres	90,000,000	1,363,000,000
Vin. . . . .	—	68,500,000	114,000,000
Machines à coudre.	Nombre		1,000,000
Montres. . . . .	—	50,000	2,500,000
Livres. . . . .	—	3,000	200,000

M. Léon Sabatier nous prie de bien vouloir rectifier son annonce aux *fournisseurs de la Construction*. Que de plus, il n'a jamais cessé d'exploiter le commerce de plâtres et autres objets indiqués dans ladite annonce et situé rue du Souvenir, 18.

Nous nous sommes empressés de satisfaire cette juste réclamation en rétablissant à l'adresse ci-dessus, le nom de M. Léon Sabatier à la place de MM. Favre frères qui font le même commerce quai de Vaise.

#### PUBLICATIONS NOUVELLES

*Revue des Arts décoratifs.* — Sommaire du numéro du mois de novembre 1880.

TEXTE. — Les industries d'art (suite), par M. Eugène Fontenay. — La peinture sur lave, son emploi dans la décoration des maisons et des édifices, par M. Edouard Gaucher. — La législation du bâtiment, par M. E. Mülle. — Chronique. — Bulletin de l'Union Centrale. — Bibliographie: la reliure, par MM. Marius Michel.

PLANCHES. — Pendule et flambeau en bronze doré (fin XVIII<sup>e</sup> siècle); flambeau en argent. — Photographure Dujardin. — Nielles, composés par M. Lechevallier. — Chevignard. — Applique en bronze doré et ciselé, par Gouthière.

On s'abonne chez A. QUANTIN, imprimeur-éditeur, 7, rue Saint-Benoît, Paris.

*Technologie du bâtiment*, ou étude complète des matériaux de toute espèce employés dans les constructions depuis leur fondation jusques et y compris leur décoration. Deuxième édition, par Théodore Chateau, volume I<sup>er</sup>, premier fascicule.

Ducher et Cie, rue des Écoles, 51. Paris, librairie générale de l'architecture et des travaux publics.

La septième livraison de l'ouvrage *Les Maîtres Ornemanistes*, par D. Guilmard, vient de paraître avec 32 pages de texte et 12 planches hors texte, ornée, en outre, de lettrines, frontispices, culs-de-lampe, etc., reproduits d'après les meilleures publications des diverses époques, et devant, à ce titre, intéresser également les amateurs et les artistes. — Prix de la livraison, 3 fr. L'ouvrage formera quinze livraisons.

On souscrit chez E. PLON & Cie, imprimeurs-éditeurs, 10, rue Garancière, Paris.

La librairie de Firmin-Didot et Cie vient de mettre en vente le quatrième volume de *Dictionnaire d'Architecture* de M. E. Bosc. Cette encyclopédie de l'Architecture, maintenant complète, a sa place marquée partout, non seulement chez les architectes, chez les archéologues, chez les bibliophiles, mais encore dans la bibliothèque de tous ceux qui ont eu ou qui auront affaire avec l'architecture et les architectes, c'est-à-dire à peu près tout le monde.

## DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Maison sur cour, 7, rue du Commerce, M<sup>lle</sup> Pellette par Dumont, rue de la Platière, 8. — Maison sur cour, 122, rue de Chartres, M. Andriolé. — Exhaussement, 9, rue de l'Arquebuse, M. Froment, rue de Créqui, 222. — Exhaussement, 7 et 9, rues Tête-d'Oret Montgolfier, 79, M. Champier. — Reconstruction d'une façade, Grande rue de la Guillotière, 192, M. Grel, grande rue de la Guillotière, 8. — Exhaussement, 79, rue de Marseille, M. Morel. — Exhaussement, 18, rue Calas, M. Duphau. — Exhaussement, 43, rues Montesquieu et Croix-Jourdan, M. Villermet. — Maison sur cour, 11, boulevard de la Croix-Rousse, M. Villard. — Exhaussement, 71, rue de Marseille et rue de la Lône, M. Boiron. — Maison sur cour, 6, rue Clos-Suiphon, M. Goyet. — Hangar, 15, rue Béchevelin, M. Gerbillat. — Maison, 15, cours de la Liberté et rue Bonnel, M. Bourbon. — Exhaussement, 140, rue Moncey et rue Bonnel, M. Gallin. — Mur de clôture, 42, rue du Sacré-Coeur, M<sup>me</sup> veuve Duchoux. — Maison, 200, grande rue de la Guillotière, M. Anselmier par M. Boyer, cours de Brosses, 87. — Exhaussement, 1, rue Neyret, M. Pain par M. Boiron, rue Constantine, 8. — Hangar, 16, rue de Crimée, M. Bois, boulevard de la Croix-Rousse, 153. — Hangar et ouverture d'un portail, rue Béchevelin, M. Thivollet, rue Croix-Jordan, 36. — Mur de clôture, 7, rue Dugas-Montbel, M. Martin, rue Bourbon, 49. — Maison, 156, rue Sainte-Élisabeth, M. Chapeyre, rue Paradis, 2. — Construction, 24, boulevard du Nord, M. Gouyon, cours de la Liberté, 56. — Maison et exhaussement, 82, rue Tête-d'Or et rue Bugeand, MM. Pradel et Michel, rue Tête-d'Or, 82. — Maison, 4, rue des Tuileries, M. Debeaune, 5, rue du Bourbonnais.

## TRAVAUX PARTICULIERS COMMENCÉS A LYON

1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT. — *Rue Lemot*, 7. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Perret; arch., M. Bailly, à Villecarbone; entrepr., M. Palisson, rue Saint-Marcel, 38. — Couverte. — *Bue Bât-d'Argent*, 11. — Bâtiment pour magasins. Prop., M. Cambefort, rue Pizay, 18; arch., M. Pascalon, rue de la République, 6; entrepr., M. Fessetaud, rue de Vauban, 81. — Fondations.

2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Rue Henri-Quatre; retour, rues Franklin et Bourgelat*. — Construction d'un marché couvert. Prop., la Ville de Lyon; archit., M. Hirsch; entrepr., MM. Parot-Boudet, pour la maçonnerie, et James Perrin, pour la charpente en fer. — Pose des fermes. — *Rue Saint-Dominique*, 8; *retour, rue des Archers*. — Construction d'un bâtiment de rapport. Prop., M. Dutel; archit., MM. Feuga et Despierre; entrepr., M. Dumont, 8, rue de la Platière. — 3<sup>e</sup> étage. — *Rue de l'Hôpital*, 6, 8, 10; *place de l'Hôpital, rue Confort*, 19, 21. — Maison d'habitation. Prop., Hospices civils; archit. en chef, M. Pascalon, entrepr., M. Parot, rue Constantine, 20. — Rez-de-Chaussée. — *Rue Mazard*, 8. Construction d'un bâtiment de rapport. Prop., M. Renel; arch., M. Chatagnon, 12, rue du Béguin. — Rez-de-chaussée. — *Cours Suchet*, 61, *retour rue Delandine*. — Construction d'une glacière. Prop., M. Rinck, cours du Midi, 12; arch., M. Reboul; entrepr., M. Migodot. — Rez-de-chaussée. — *Cours Charlemagne*, 41. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Tribout, cours Charlemagne, 42; entrepr., M. Leduc, rue de Béarn. — Rez-de-chaussée. — *Cours Suchet*. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Duroul, cours Suchet; arch., M. Boyer; entrepr., M. Celerier, cours Suchet, 28. — Couvert. — *Rue Henri-Quatre, retour rue de Condé*. — Hôtel particulier. Prop., M. de Chaussat, place Perrar-

che, 1; arch., M. Christot, rue de l'Hôpital, 1; entrepr., M. Duchez, place d'Albon, 1. — Fondations.

3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Cours de la Liberté*, 6, et *quai de la Guillotière*, 5. — Construction d'un temple protestant. Prop., une Association; archit. M. André, rue de la Charité, 11; entrepr., M. Taton, cours de Brosses, 72. — Au 1<sup>er</sup> étage. — *Cours de la Liberté*, 15. — Construction d'un bâtiment de rapport. Prop. et arch., MM. Bourbon; entrepr., MM. Rouchon frères, rue Mercière, 54. — Au 1<sup>er</sup> étage. — *Cours de la Liberté*, 11. — Construction d'un bâtiment de rapport. Prop., M. Charrière; arch., M. Berthelet; entrepr., M. Grange. — Au 3<sup>e</sup> étage. — *Cours de la Liberté*, 3. — Construction d'un bâtiment de rapport. Prop., M. Nicolas; arch., M. Pascalon; entrepr., M. Canque, 33, rue Centrale. — Mansardes. — *Quai de la Guillotière*, 6, et *cours de la Liberté*, 8. — Construction d'un bâtiment de rapport. Prop., M. Bocuzc; arch., M. Rivière; entrepr., M. Chatoux jeune, rue Vauban, 23. — Au 4<sup>e</sup> étage. — *Rues Bonnefoi*, 8, et *Vigilance*, 9. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Winkler, quai Saint-Vincent, 23; arch., M. Géry, 16, rue de la Barre; entrepr., MM. Taton frères, cours de Brosses, 72. — Couverte. — *Grande rue de la Guillotière*, 200. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Lanselinier, rue Sainte-Jeanne; arch., M. Boyer, cours de Brosses, 49; entrepr., M. Orliange, rue Villeroy, 27. — Couverte. — *Rue de Créqui*, 225. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Richoud, rue Moncey, 49; arch., M. Boyer; entrepr., M. Grange, rue des Remparts-d'Ainay, 46. — Couverte. — *Rue du Bas-Port*. — Bâtiment de rapport. Prop., MM. Morand et Barbier, 36, rue Thomassin; arch., M. Pascalon; entrepr., M. Dumont, 22, quai de l'Hôpital. — 1<sup>er</sup> étage. — *Rue de Chartres*, 106. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Ribes, ferblantier, chemin de Gerland; arch., M. Borgeat, cours de Brosses; entrepr., M. Nann, 4 et 6, rue de Marseille. — Couvert. — *Rue Moncey, angle rue Boileau*. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Vallin, même adresse; arch., M. Boyer; entrepr., M. Nann, 4 et 6, rue de Marseille. — Couverte. — *Cours Lafayette*, 140. — Bâtiment de rapport et entrepôt. Prop., M. Daujat; arch., M. Duret, cours Lafayette, 138; entrepr., M. Fessetaud, 81, rue de Vauban. — Couvert. — *Avenue de Saxe*, 181. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Renel, avenue de Saxe, 242; arch., M. Chatagnon, rue du Béguin, 12. — Rez-de-chaussée. — *Rue Moncey*, 138. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Gallin, y demeurant; arch. et entrepr., M. Vallenet, rue Charpenet, 11. — Couverte. — *Angle sud-est de la rue de l'Abondance et de la rue du Champfleury*. — Bâtiment pour décors. Prop., M. Guimet, place de la Miséricorde; arch. et entrepr., M. Leduc, rue de Béarn, 15. — Couverte. — *Grande rue de la Guillotière*, 192. — Exhaussement d'une maison. Prop., M. Grel, Grande rue de la Guillotière, 2; arch., M. Curtelin, rue François-Dauphin; entrepr., M. F. Blanc, rue de Vendôme, 266. — 2<sup>e</sup> étage. — *Cours Lafayette*, 129. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Rollet, même adresse; entrepr., M. Hyvert, 20, rue de Marseille. — Fondations. — *Place du Prado*, 2. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Sangouard, 42, rue Montesquieu; arch., M. Vacher; entrepr., M. Malterre, rue Confort, 24. — Couverte. — *Rue Croix-Jordan, retour, rue Montesquieu*. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Vuillermet, même adresse; arch., M. Boyer, cours de Brosses, 87; entrepr., M. L. Blanc, rue de Vendôme, 164. — Couverte. — *Rue Dunois*, 99. — Bâtiment de rapport. Prop. et entrepr., M. Garauda, rue Dunois, 76. — Couverte.

4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Cours d'Herbouville*, 27. — Maison d'habitation, Prop., M. Bojard, rue Bouteille, 21; arch., M. Porte, rue Mulet, 18; entrepr., M. Ballet, 31, rue Servient. — Au 4<sup>e</sup> étage. — *Rue Jacquard*, 18. Construction d'un bâtiment de rapport. Prop., M. Bagnard, rue Jacquard, 17; arch., M. Taillandier; entrepr., M. Bagnard. — Couverte. — *Petite rue des Gloriettes*, 14. — Hôtel particulier. Prop., M. Besson, quai Saint-Antoine, 10; arch., M. Vachon, rue Sala, 26; entr., M. Simon, rue Ferrandière, 46. — Au 2<sup>e</sup> étage et couverte. — *Rue Colas*, 18. — Exhaussement. Prop. et entrepr., M. Duphau, même étage. — Un étage et couvert.

5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Quai de l'Industrie*, 18. — Prop., M. Gros, arch., M. Coquet; entrepr., M. Gouyon, 50, cours de la Liberté. — 1<sup>er</sup> étage. — *Quai de Jayr*, 23 et *rue Saint-Cyr*, 4. — Bâtiment de rapport; prop., M. Renard; arch., M. Moreau; entrepr., M. Bellat, place Sathonay, 4. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Rue des Tanneurs*, 4. — Agrandissement. Prop., MM. Belle, Chapelle et Cie, rue Centrale, 39; arch., M. Arguillère; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud. — 1<sup>er</sup> étage. — *Rue de Saint-Cyr*, 8. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Renvoizet, rue de Saint-Cyr, 10; arch., M. Porte, rue Mulet, 18; entrepr., M. Fessetaud, rue Vauban, 83. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Rue Octavio-Mey* 4 et 6. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Clermont, 73, rue de Vauban; arch., M. Léo, place Morand; entrepr., M. Ballet, rue Servient, 31. — Fondations. — *Rue de la Duchère, angle de la rue de la Gare*. — Entrepôt de grains. Prop., M. Sabouré, quai Saint-Vincent, 54; arch., M. Boiron, entrepr.,

MM. Chapelle et Tarnaud, rue de la Claire, 19. — Couvert. — *Montée des Génovévains*, 6. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Four, montée des Génovévains, 5; arch., M. Porte; entrepr., M. Chateau, chemin de la Demi-Lune, 128. — Au 1<sup>er</sup> étage.

6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT. — *Rue Tronchet, angle sud-est de la rue Boileau*. — Construction d'un bâtiment de rapport. — Propriétaire, M. Rivat, rue Duguesclin, 31; arch., M. Berthelet; entrepr., M. Chatoux, rue Bugeaud, 56. — Couverte. — *Rue Pierre-Corneille*, 34. — Construction d'un bâtiment de rapport. Prop. et entrepr., MM. Rochette père et fils, cours Lafayette, 1; arch., M. Taillandier. — *Boulevard des Brotteaux*, 64. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Dominici; arch., M. Bellemain; entrepr., M. Emiel, 13, rue des Archers. — 3<sup>e</sup> étage. — *Boulevard des Brotteaux*, 58. — Bâtiment de rapport. Propr., M. Dumora; arch., M. Bellemain; entrepr., M. Emiel. — 3<sup>e</sup> étage. — *Boulevard des Brotteaux*, 60. — Bâtiment de rapport. Prop. et entrepr., M. Emiel; arch., M. Bellemain. — Au 4<sup>e</sup> étage. — *Rue Fournet*. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Brossard; arch., M. Bellemain; entrepr., M. Emiel. — Au 2<sup>e</sup> étage. — *Avenue de Noailles*, 31, retour. — Bâtiment de rapport. Prop., M. France, cours Morand, 30; arch., M. Colomb, place Morand, 16; entrepr., M. Durel, rue Ferrandière, 36. — Rez-de-chaussée. — *Rue Malsherbes*, 15. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Gros, rue Malsherbes, 17; arch., M. Laurens; entrepr., M. Taton. — Couvert. — *Avenue de Saxe*, 82. — Bâtiment de rapport. Prop., MM. Mallet frères; arch., M. Rivière; entrepr., M. Fessetaud. — Rez-de-chaussée. *Rue Ney*, 49. — Bâtiment de rapport. Prop. et entrepr., M. Boidevesy, rue de Crillon, 13; arch., M. Cotter, cours Morand, 57. — Mansardes. — *Rue du Nord*, 20-22. — Construction d'un panorama. Prop., Société belge de Wolbrongl; arch., M. Coquet, entrepr., MM. Parrot et Boudet, rue de Vendôme, 55. — Pose des fermes. — *Rue Mongolfier*, 66. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Lafay, même adresse; entrepr., M. Garaude, rue Dunois, 76. — Couverte. — *Avenue du Parc, retour rue du Nord*, 4. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Teweles, rue Lafont; arch., M. Bourbon; entrepr., M. Divoy, rue Masséna, 3. — Couverte. — *Rue Bugeaud*, 105. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Bacconnier; rue Tête-d'Or, 87; entrepr., M. Mathivaud, rue Barrier, 6. — Au rez-de-chaussée. — *Rue de la Tête-d'Or*, 82. — Bâtiment de rapport. Prop., MM. Pradel et Michel; entrepr., M. Pradel, même adresse. — Couvert. — Banlieue.

**Charpennes.** — *Rue Neuve des Charpennes*, 12. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Gérard, entrepr., MM. Pichon et Vialatout, rue Neuve des Charpennes, 17. — 2<sup>e</sup> étage. — *Grande Rue des Charpennes*. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Chevrot, rue du Nord, 15; arch., M. Borgeat, cours de Brosses, 11; entrepr., MM. Faure et Farget, 182, rue Boileau. — Au 1<sup>er</sup> étage. — *Grande rue des Charpennes*. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Mayod, 11, quai de la Guillotière, arch., M. Menut, place de la Platière, 8; entrepr., MM. Rouchon, rue Mercière. — Couverte. — *Cours Vitton-Prolongé*, 33. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Perrot, quai de Serin; entrepr., M. Genevey, rue Suchet, 3. — Couverte. — *Cours Vitton-Prolongé*, 29. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Roux, entrepr., M. Savy, rue de Vauban, 49. — Couverte.

**Vénissieux.** — Construction de la mairie. Arch., M. Bernard, route de Vienne, 107; entrepr., M. Bujadoux, cours de Brosses, 1; charp., M. Gondrand, rue de la Madeleine, 46; pierre de taille, M. Damon, rue du Bât-d'Argent, 2; serrurerie, M. Vellet, rue des Trois-Pierres, 65; plomberie, M. Avenin, à Vénissieux; menuiserie, M. Rostaing, à Saint-Fons. — Couverte.

**Écully.** — *Chemin des Bruyères*. — Château. Prop., M. Cyrille Cottin, à Écully; arch., M. Cahuzac, rue d'Égypte, 3; entrepr., M. Courty, à Écully. — Fondations. — *Lieu du Pont-d'Écully*. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Gaillot, à Écully; arch., M. Poitrasson, rue Constantine, 2; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud, rue de la Claire, 19. — Rez-de-chaussée.

**Saint-Didier-au-Mont-d'Or.** — *Hameau de Champagne*. — Bâtiment de rapport. Prop., M. Servient, au même lieu; arch., M. Arguillière; entrepr., MM. Chapelle et Tarnaud, rue de la Claire, 19.

## RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

**Rhône.** — Le 3 novembre. — Service spécial du Rhône. — Amélioration du Rhône entre Lyon et la mer. Amélioration entre Anpuis et Chavanay (Voir n° 19).

M. Claret, à Irigny, adj. à 29 p. 100.

**Rhône.** — Le 10 novembre. — Construction des bâtiments de la section E (grand amphithéâtre. (Voir n° 19).

Non adjugé.

**Cantal.** — Le 6 novembre. — Appropriation de l'ancienne maison Revèze aux services réunis des bureaux de la poste et du télégraphe.

MM. Coste et Moussié, à Aurillac, adjud. au prix du devis.

**Cantal.** — Le 15 novembre. — Chemin de fer de Marjevols à Neussargues.

13<sup>e</sup> lot. — Construction de la partie comprise entre les points kilométriques 69 kil. et 72 kil. 817 m. 20, sur une longueur de 3,817 m. 20. (Voir n° 19).

MM. Terrayre et Chanalle, à Arlanc (Puy-de-Dôme), adj. à 20 p. 100.

**Doubs.** — Le 9 novembre. — Chemin de fer de Voujeaucourt à Saint-Hippolyte. — Travaux pour la construction du 1<sup>er</sup> lot, entre l'origine de la ligne à Voujeaucourt et la limite des territoires des communes de Bourguignon et de Vermondans, sur une longueur de 12,475 m. 55.

MM. Meyruis et Ribot, à Saint-Genis-Laval (Rhône), adjud. à 18 p. 100.

**Hautes-Alpes.** — Le 17 novembre. — Route nationale n° 94. — Rectification entre Chorges et la Couche.

Achèvement. (Voir n° 19).

M. Jacazio, à Gap, adj. à 22 p. 100.

**Hérault.** — Le 4 novembre. — Travaux pour l'exhaussement du bâtiment dit de la Consigne, dépendant du service sanitaire de Cette.

M. Tissier, à Cette, adjud. à 1 05 p. 100.

### MINISTÈRE DE LA GUERRE

**Châteaulin.** — Le 12 novembre. — G<sup>e</sup> direction. — Poudres et salpêtres — Poudrerie nationale du Pont-de-Buis.

Construction à la poudrerie du Pont-de-Buis.

M. Omès, à Brest (Finistère), adj. à 19 p. 100.

**Nantes.** — Le 16 novembre. — Construction de travées au hangar du matériel de l'artillerie.

M. Laprie, à Nantes, adjud. à 2 p. 100.

## MISES EN ADJUDICATION

**Rhône.** — Dimanche 12 décembre, 2 h. — Mairie de Jullié. Construction d'une mairie et bâtiment scolaire. Mont., 41,747 fr. 40. Caut., 1,200 fr.

Les pièces sont déposées à la mairie et dans les bureaux de M. Ch. Roux-Meulien, architecte, 15, quai Tilsitt, à Lyon.

**Rhône.** — Mercredi 15 décembre, 2 h. — Travaux de voirie.

1<sup>er</sup> lot. — Troisième arrondissement. Chemin vicinal ordinaire n° 14 de la Guillotière à Gerland. Construction d'un égout entre l'avenue des Ponts-du-Midi et l'impasse Fanguier. Longueur, 354 mètres. Mont., 16,216 fr. 87. Caut., 450 fr.

2<sup>e</sup> lot. — Rue Servient, partie comprise entre le quai de la Guillotière et le cours de la Liberté. Construction d'un égout du 3<sup>e</sup> type et établissement d'une chaussée en pavés d'échantillon bâtards. Mont., 11,434 fr. 93. Caut., 600 fr.

3<sup>e</sup> lot. — Sixième arrondissement. Bâtiments du parc de la Tête-d'Or. Établissement de logements pour gardiens. Mont., 19,697 fr. 59. Caut., 1,000 fr.

Les pièces et devis sont déposés à la préfecture, 4<sup>e</sup> division, bureau des travaux publics.

**Rhône.** — Lundi 6 décembre, 2 h. — Préfecture. Asile public d'aliénés de Bron. Construction des petits pensionnats.

1<sup>er</sup> lot. — Menuiserie. Mont., 48,306 fr. A valoir, 3,864 fr. 52. Caut., 2,415 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Serrurerie. Mont., 27,021 fr. 02. A valoir, 2,161 fr. 68. Caut., 1,350 fr. — 3<sup>e</sup> lot. Plâtrerie, peinture et vitrerie. Mont., 25,622 fr. 50. A valoir, 2,039 fr. 80. Caut., 1,280 fr.

Les plans et devis sont déposés à la préfecture, 2<sup>e</sup> division, 2<sup>e</sup> bureau.

**Ain.** — Dimanche 19 décembre, 2 h. — Mairie de Longecombe. Réparation au presbytère. Mont., 2,919 fr. 56.

Les pièces sont déposées au secrétariat de la mairie.

**Ardèche.** — Samedi 4 décembre, 2 h. — Travaux sur routes nationales.

1<sup>er</sup> lot. — Routes nationale n° 82. Chaussée, 13,473 fr.

Aqueducs sous trottoirs, 6,004 fr. 71.

Trottoirs, 5,560 fr. 03.

Total, 24,977 fr. 77. A valoir, 2,022 fr. 23. Total général, 27,000 fr. Caut., 850 fr.

Frais, 140 fr.

2<sup>e</sup> lot. — Route nationale n° 103.

Terrassements, 44,775 fr. 87.

Chaussée d'empierrement, 7,057 fr. 78.

Ouvrages d'art, 51,534 fr. 20.

Total, 103,367 fr. 85. A valoir, 12,632 fr. 15. Total général, 116,000 fr. Caut., 3,450 fr.

Frais, 350 fr.

Certificat visé par M. Henry, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Privas.

Les pièces sont déposées à la préfecture (2<sup>e</sup> division) et dans les bureaux de M. Jouffray, ingénieur ordinaire, à Tournon.

**Ardèche.** — Samedi 4 décembre, 2 h. — Travaux de chemins d'intérêt commun.

Chemin d'intérêt commun n° 10, de Valvignières à Viviers. — Construction d'un pont de 4 mètres d'ouverture sur le ruisseau des Combes et rectification aux abords sur une longueur de 301 m. 15.

Mont., 12,152 fr. 92. A valoir, 1,407 fr. 03. Total de la dépense, 13,260 fr. Caut., 400 fr.

Chemin d'intérêt commun n° 26, de Réjus à Amarnier. — Construction entre la route nationale n° 182 et le village de Meyras, sur une longueur de 1,713 m. 59.

Mont., 43,216 fr. 71. A valoir, 1,793 fr. 50. Total de la dépense, 45,000 fr. Caut., 1,450 fr.

Les pièces sont déposées à la préfecture (2<sup>e</sup> division), travaux publics.

Certificat visé par l'ingénieur agent voyer en chef du département.

**Creuse.** — Dimanche 22 décembre, 1 h. — Mairie de Saint-Vaury. Construction d'une maison d'école pour garçons. Mont., 37,500 fr. Transformation en école de filles de l'école actuelle de garçons. Mont., 8,967 fr.

Les pièces sont déposées à la mairie.

**Doubs.** — Mardi 14 décembre, 2 h. — Chemin de fer de Besançon, à la frontière suisse par Morteau, avec embranchement sur Lods.

Travaux du 3<sup>e</sup> lot de la 3<sup>e</sup> section compris entre la gare de Villers-le-Lac et la frontière suisse, sur une longueur de 2,976 m. 58.

1<sup>re</sup> section. — Terrassements, 175,935 fr. 91.

2<sup>e</sup> section. — Ballast, 23,888 fr. 41.

3<sup>e</sup> section. — Ouvrages d'art, 94,094 fr. 01.

4<sup>e</sup> section. — Souterrains, 269,374 fr. 01.

Total, 563,292 fr. 37. A valoir, 136,707 fr. 63. Total général, 700,000 fr. Caut., 18,800 fr.

Certificat visé par M. Vernis, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Neuve, 26, à Besançon.

Les pièces sont déposées à la préfecture (1<sup>re</sup> division) et dans les bureaux de M. Scheider, ingénieur ordinaire, à Morteau.

**Haute-Vienne.** — Mercredi 8 décembre, 1 h. — Canal de la Garonne à la Loire.

Partie comprise entre Roumazières et la Briance, longueur, 58,000 mètres. Mont., 69,554 fr. A valoir, 20,446 fr. Caut., 3,000 fr.

**Indre.** — Jeudi 9 décembre, 1 h. — Canal de la Garonne à la Loire, partie comprise entre l'Isle Jourdain et Châteauroux, longueur de 115,000 mètres. Mont., 76,425 fr. A valoir, 23,575 fr. Caut., 3,500 fr.

Les pièces sont déposées à la préfecture, 2<sup>e</sup> division et dans les bureaux de M. Dingier, ingénieur en chef.

**Loire.** — Vendredi 17 décembre, 10 h. — Mairie de Rive-de-Gier. Construction et entretien des pavages et macadams pendant les années 1881, 1882 et 1883. Le montant annuel, de même que le montant total de l'entreprise, restent indéterminés.

Les pièces sont déposées au secrétariat de la mairie.

**Loire.** — Samedi 18 décembre, 10 h. — Construction et entretien des chaussées pavées pendant les années 1881, 1882, 1883, 1884 et 1885.

Le montant annuel de même que le montant total de l'entreprise restent indéterminés. Cautionnement provisoire 500 fr. Cautionnement définitif, 5,000 fr.

Les devis et cahier des charges sont déposés au secrétariat de l'hôtel de Ville.

**Loire-et-Cher.** — Samedi 18 décembre, 2 h. — Asile public d'aliénés de Blois. Construction d'un château d'eau et installation d'un appareil pour les bains.

1<sup>er</sup> lot. Construction du château d'eau. Mont., 17,209 fr. 02. A valoir, 860 fr. 45. Caut., 650 fr. — 2<sup>e</sup> lot. Installation des appareils pour bains. Mont., 9,544 fr. A valoir, 164 fr. 59. Caut., 350 fr.

Le certificat de capacité sera visé par M. Baud, architecte du département, à Blois, huit jours avant l'adjudication.

**Lot.** — Samedi 18 décembre, 2 h. — Ligne de Saint-Denis au buisson. — 1<sup>re</sup> section. Terrassements, 314,705 fr. 51. — 2<sup>e</sup> section. Chaussées, pavages, trottoirs, etc., 1,134 fr. 24. — 3<sup>e</sup> section. Ouvrages d'art, tunnel du Pigeon, viaduc de Bramfond, etc., 1,161,859 fr. 76. Total, 1,447,866 fr. 51. A valoir, 452,413 fr. 49.

Les pièces sont déposées à la préfecture.

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**

**Tours.** — Mercredi 15 décembre, 10 h. — Adjudication pour la fourniture de matières et objets divers nécessaires au service de l'exploitation.

- 1<sup>er</sup> lot. — 1,000 fagots d'allumage (Tulle).
- 2<sup>e</sup> lot. — Etoffe de crin (suivant nomenclature).
- 3<sup>e</sup> lot. — 16,000 fagots d'allumage (Troyes et Chartres).
- 4<sup>e</sup> lot. — Mobilier à l'usage des gares et bureaux (suivant nomenclature).
- 5<sup>e</sup> lot. — Glaces pour portières et verres à vitres (suivant nomenclature).
- 6<sup>e</sup> lot. — Soudure de cuivre (suivant nomenclature).
- 7<sup>e</sup> lot. — Brosserie et pinceaux (suivant nomenclature).
- 8<sup>e</sup> lot. — 15,000 kilog. de coaltar (Saintes).
- 9<sup>e</sup> lot. — 6,000 kilog. d'huile d'olive.
- 10<sup>e</sup> lot. — Tôles diverses (suivant nomenclature), Troyes et Chartres.
- 11<sup>e</sup> lot. — Boulons et écrous (suivant nomenclature).
- 12<sup>e</sup> lot. — Suif blanc et suif brun (suivant nomenclature).
- 13<sup>e</sup> lot. — Pièces diverses pour machines locomotives (suivant nomenclature).

Les pièces sont déposées à Paris, au siège de l'Administration (service des magasins).

Certificat délivré par un ingénieur ou toute autre personne ayant autorité suffisante.

**MINISTÈRE DE LA GUERRE**

**Montpellier.** — Le 27 décembre. — Génie militaire. — Place de Montpellier. Adjudication des travaux du service du génie dans la place de Montpellier pendant trois ou six années, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1881.

On pourra prendre connaissance du bordereau des prix et des cahiers des charges à la mairie et dans les bureaux de M. le sous-intendant militaire et de M. le chef du génie.

**La Rochelle.** — Samedi 11 décembre, 2 h. — Génie. Direction de Bordeaux. Place de la Rochelle.

Travaux aux fortifications et bâtiments militaires de la Rochelle et dépendances. Caut., 3,000 fr. Fonds de roulement, 15,000 fr.

**Meaux.** — Le 11 décembre. — 5<sup>e</sup> corps d'armée. Génie. — Direction d'Orléans. Place de Meaux.

Travaux dépendant du service du génie militaire, à exécuter dans la place de Meaux et dépendances, y compris ceux des champs de manœuvre et de tir, pendant les six exercices 1881, 1882, 1883, 1884, 1885 et 1886.

Les pièces sont déposées à la mairie de Meaux et dans les bureaux du génie, rue Cornillon.

**Poitiers.** — Le 13 décembre, 2 h. — Travaux en ciment à effectuer par le service du génie dans les places de Poitiers et de Châtelleraut pendant les exercices 1881, 1882, 1883, 1884, 1885 et 1886.

Les pièces sont déposées à Poitiers, à la mairie, à la sous-intendance et au bureau du génie.

**Saint-Martin.** — Le 14 décembre, 1 h. — Direction de Bordeaux. Place de l'île de Ré. Adjudication de travaux.

Caut., 3,000 fr. Fonds de roulement, 20,000 fr. Certificat délivré par le chef du génie.

Les pièces sont déposées à la Rochelle, dans les bureaux du génie.

**Versailles.** — Le 24 décembre, 1 h. 30. — Direction d'artillerie de Versailles. Construction d'un hangar au matériel, de bâtiments et installations accessoires, à Satoy.

1<sup>er</sup> lot. — Terrasse, maçonnerie et pavage, établissement de routes et empierrement, 485,149 fr. 94. Caut., 9,250 fr.

2<sup>e</sup> lot. — Couverture, 54,655 fr. 27. Caut., 2,700 fr.

3<sup>e</sup> lot. — Menuiserie, 9,832 fr. 18. Caut., 490 fr.

4<sup>e</sup> lot. — Serrurerie, 211,000 fr. 55. Caut., 10,550 fr.

5<sup>e</sup> lot. — Peinture et vitrerie, 20,041 fr. 25. Caut., 1,000 fr. Total, 480,679 fr. 22. Certificat délivré par un directeur d'artillerie ou du génie, ou un ingénieur en chef des ponts et chaussées, ou, à défaut, par un architecte.

Les pièces sont déposées dans les bureaux de M. le lieutenant-colonel commandant l'artillerie de la place, situés dans les bâtiments des Grandes-Couries, à Versailles.

Chapuis, rue Montbernard, 5. — Rue du Manteau-Jaune, 6. Acq., M. Branca, rue Lanterne, 13. — Cours des Archers, 1. Acq., M. Gallizio, maître peintre, à Anonay (Ardèche). — Rue de Créquy, 237. Acq., M. Desvignes. — Rue Constantine, 22. Acq., M. Blache, à Montgeron (Seine-et-Oise). — Angle de la rue Bourdy et de la montée du Gourguillon. Acq., Mme veuve Tachet, grande rue Saint-Georges, 108. — Rue de l'Hôtel-de-Ville, 49. Acq., M. Gallot, avoué, quai de la Pêcherie, 11.

**Saint-Pierre-la-Palud.** — Hameau de Pugny. Acq., M. Thoinet.

**Saint-Rambert-l'Île-Barbe.** — Hameau de Bel-Air, chemin de Saint-Cyr. Acq., M. Dumortier, fils, rue de la Bombarde, 13, Lyon.

**Sarcey.** — Au bourg de Sarcey. Acq., M. A. Chatard, maître maçon, à Sarcey.

**Collonges.** — Lieu d'Island. Acq., M. Tresel, banquier, rue Terme, 21, Lyon.

**Villeurbanne.** — Cours Lafayette-Prolongé, 28. Acq., M. Savigny.

**Montchat.** — Cours Henri, 60. Acq., M. Damâzin, chemin des Pins, 89.

**TERRAINS**

**Lyon.** — Rue Bouteille, 5. Acq., M. Foriel, même adresse.

**Saint-Symphorien-sur-Coise.** — Pré, maison. Acq., M. Fayolle, cours d'Herbouville, à Lyon.

**FORMATIONS, MODIFICATIONS & DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS**

13 novembre. — Dissolution de la Société Chavanis et Noiret, pour l'exploitation d'une chaudronnerie, cours Vitton-Prolongé, 18 et 20.

13 novembre. — Prorogation de la Société Rogeat et Cie pour la fabrication des appareils de chauffage, rue d'Enghien, 17.

**COURS DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

EN GROS ET LIVRABLES SUR LES PORTS OU DANS LES ENTREPÔTS DE LA PLACE DE LYON

NATURE DES MATÉRIAUX	PRIX SUIVANT LA QUALITÉ		
	12 nov.	19 nov.	29 nov.
<b>BOIS</b>			
Chêne de Bourgogne . . . . . le mètre cube	90	à	120
Sapin de la Saône . . . . . —	48	»	56
Sapin du Rhône . . . . . —	44	»	52
<b>PIERRES</b>			
CARRIÈRES DU HAUT-RHÔNE (VILLEBOIS)			
Allèges . . . . . —	42	»	45
Pierre de taille brute . . . . . —	45	»	50
Plafonds et marches d'escalier, taille comprise, le mètre carré	25	»	28
Moellons bruts . . . . . —	6 50	»	7 50
CARRIÈRES DU MONT-D'OR (SAINT-FORTUNAT)			
Allèges . . . . . le mètre cube	35	»	38
Jambages et couverts de portes et croisées, taille comprise . . . . . le mètre courant	5	»	5 50
Plafonds et marches d'escalier, taille comprise, le mètre carré	16	»	18
Moellons bruts de Couzon . . . . . le mètre cube	5 25	»	6
<b>MÉTAUX</b>			
COURS PRÉCÉDENTS			
DERNIERS COURS			
Fer en barres, au coke, 1 <sup>re</sup> classe . . . . . les 100 kil.	24 50	24 10	24
Fonte de 2 <sup>e</sup> fusion . . . . . —	»	»	»
Cuivre en lingots Chili affiné . . . . . —	175	175	175
Cuivre rouge en feuilles . . . . . —	185	185	185
Cuivre jaune . . . . . —	170	170	170
Étain Banca . . . . . —	248	255	255
Étain Billiton . . . . . —	245	250	250
Plomb doux, 1 <sup>re</sup> fusion . . . . . —	41	41	41
Plomb ouvré, tuyaux et feuilles . . . . . —	41	44	44
Zinc refondu, 2 <sup>e</sup> fusion . . . . . —	41	40	41
Zinc laminé en feuilles Vieille-Montagne . . . . . —	56	56	56
Zinc — autres marques . . . . . —	54	54	54
Acide oléique (Oleine) . . . . . —	68	68	66
<b>HUILES (Droits d'accise en sus)</b>			
Huile de lin . . . . . les 100 kil.	82	82	82
— de colza brute indigène . . . . . —	84	84	84
— épurée id. . . . . —	90	90	90
Acide stéarique (Stéarine) . . . . . —	135	137	137
<b>DROGUERIE</b>			
Alun épuré . . . . . les 100 kil.	26	26	26
— ordinaire . . . . . —	18	18	18
Essence de térébenthine . . . . . —	98	95	95
Sel de soude 80 degrés . . . . . —	26	26	26
<b>SPIRITUEUX (En entrepôt)</b>			
Esprit 3 6 Béziers à 86 degrés . . . . . l'hectol.	130	»	130
— de marc . . . . . —	110	»	110
— Nord fin . . . . . à 93 degrés . . . . . —	71	71	70
— extra-fin . . . . . —	71	72	71
— de grains . . . . . —	85	»	88
— mauvais goût . . . . . —	73	63	62

L'imprimeur Gérant : PITRAT AINÉ

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL,

**LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES**

**MAISONS**

**Lyon.** — Rue Saint-Clair, 156. Acq., M. Fayard, à Caluire, grande rue Saint-Clair, 155. — Rue Ferrandière, 6. Acq., M. Boissonnet, rue Boissac, 9. — Rue Sébastopol, 23. Acq., M. Tournour, avenue de Saxe, 242. — Route de Vienns, 119, ci-devant, 42, et chemin des Quatre-Maisons. Acq., Ville de Lyon. — Rue Montgolfier, 78. Acq., M. A.

## FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

## CHAUFFAGE, VENTILATION &amp; FORGES

**MATHIAN FILS**, 52, 54, 56, rue de Sully, Lyon. — Chaudronnerie, Cuivre et Fer, Charpente fer, Construction de Serres, Grilles, etc. Chauffages à eau chaude, à vapeur et à air chaud, Séchoirs, Ventilation, etc., etc.

**COSTE (P.)**, successeur de P. BAUN, 66, cours de la Liberté, à Lyon. — Fournisseur de la Marine nationale. — Ventilateurs — Forges portatives. — Système de Touraille et de Ventilation pour brasseries. Breveté s. g. d. g.

**CONSTRUCTION D'APPAREILS DE CHAUFFAGE.** — Calorifère, Fourneaux de cuisine, Cheminées, Bains. Ancienne maison L. JUILHES, GUILLET, successeur, 131, rue de Vendôme, Lyon.

**FOURNEAUX ET CALORIFÈRES.** — POUMEYROL, constructeur, cours Lafayette, 29, Lyon.

## CIMENT, CHAUX &amp; PLÂTRE

**JUTÉ, GAY ET C<sup>e</sup>**, quai de la Charité 14, 15, 16 et 17, Lyon. Ciments Portland et ciments à prise prompte des meilleures fabriques connues. *Chaux hydrauliques* du Teil, chaux lourdes et légères de l'Ain et de l'Isère. *Plâtre de Paris* et Albâtre. Plâtres de Savoie et de Bourgogne. — Expéditions France et Étranger.

**PONCET**, quai Pierre-Scize, 60. Seul dépositaire à Lyon, du ciment Gariel de Vassy. — Travaux hydrauliques, de revêtement et d'ornementation.

**CIMENT, CHAUX, PLÂTRÉS**, Dalles, Vases, Tuyaux en ciment. Maisons réunies PONT, OLLION, NICOLET, à Grenoble, THORRAND et C<sup>e</sup>, à Voreppe, près Grenoble. *Agence de Lyon*, Entrepôts et bureaux : 43, quai Pierre-Scize, M. GILLER, représentant.

**SOCIÉTÉ DES CIMENT DE VALBONNAIS.** PELLLOUX Père et Fils et C<sup>e</sup>. Grenoble. Ciment à prise lente. Maison à Lyon, place Grollier, 3, et quai de la Charité.

**PERRIN ET C<sup>e</sup>**, rue de la Part-Dieu, 6, Lyon. — Chaux hydraulique et Ciment du Haut-Rhône. — Ciment prompt de Grenoble et de Vassy. — Tuils, Pierres à bâtir et moellons.

**JOUD**, route de Grenoble, 403. — Ciment, Chaux Plâtre, Tuyaux de poteries, Fournitures pour Bâtimens.

## ARDOISES, TUILES, BRIQUES &amp; POTERIE

**NANN (Ch.)**, rue Marseille, 4 et 6. Seul dépôt de Tuiles et Carreaux de Bourgogne, de Perrusson, fabricant. (Exposition 1878, médaille d'or, la plus haute récompense.) — Spécialité de Rustique Tyrolien.

**ARDOISES, DALLES ARDOISES ET CARREAUX CÉRAMIQUES.** GUICHARD père et Fils, chemin de Serin, 3 Lyon. — Représentants de la commission des Ardoisières d'Angers et seuls concessionnaires pour les départements du Rhône et de l'Ain, de la manufacture de carrelage céramiques de P. CHARNOZ et C<sup>e</sup> de Paray-le-Monial.

**PAVÉS DÉCHANTLONS** en granit, extraction, fourniture et pose. Donnant une économie sérieuse et provenance garantie. — Deux mentions honorables aux expositions de Lyon.

Fournitures spéciales de pierres de grès résistant aux acides. CHATEL, entrepreneur à Taluyers (Rhône).

## SERRURERIE ARTISTIQUE

**PINAY (J.-B.)**, constructeur, b. s. g. d. g., rue de Vendôme, 183 (26 médailles). Spécialité pour Parcs et Jardins. Grilles, Barrières, Meubles, Pont, Serres, Orangeries.

**S. OLIVIER**. Travaux de Serrurerie. Ateliers, rue Ser-vient, 15.

## PEINTURE &amp; PLÂTRERIE

**SIMON**, 6, rue Thomassin, Lyon. — Boîtes : 25, rue de Seze et 6, place des Terreaux.

**LÉON SABATIER**, 18, rue du Souvenir, Lyon-Vaise. — *Fabrique de plâtre.* — Dépôts de plâtre de Paris. Tuiles de Bourgogne, tuiles en verre avec châssis en fonte vitré, carreaux de Verdun, briques, plotets, chaux hydraulique, ciment.

**FAVRE FRÈRES**, quai de Serin, 50, 51, 52. — Lyon. — Fabrique de plâtre, entpôt général des tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments — Tuiles en verre. — Châssis en fonte, vitrés. Carreaux de Verdun. — Bois de chauffage.

**PEINTURE ET PLÂTRERIE** en bâtiment. — Décoration en tous genres. — J. GROSSO, 3, quai de la Charité.

## BOIS, CHARPENTE &amp; MENUISERIE

**JAYOLE**, parqueteur à façon. Fournitures et réparations. — Rue Flesselles, 24, à Lyon.

## MÉCANICIENS-CONSTRUCTEURS

**MEUNIER-TILLARD & C<sup>e</sup>**, Grande-Rue de la Guillotière, 94, Lyon. Nouveau moteur à vapeur économique.

**PIGUET ET C<sup>e</sup>**, successeurs de A. DUVERGIER, ingénieurs-constructeurs, rue de Saint-Cyr, à Lyon.

**MOUTON**. Modelleur, mécanicien, Travaux d'art, Invention. Engrenages, Fumisterie, rue Mohère, 135, Lyon.

## SCULPTURE ET DÉCORATION

**PASCAL LUCIEN**. Monuments Religieux, Bustes, Portraits et décorations d'intérieur en tous genres. — Seul dépositaire à Lyon des Carrières de Chomerac et de Crussac. Atelier : Avenue de Saxe, 183, entre la rue Dunoir et la rue de Servient, et entrepôts, rue Barrier, 4.

## QUINCAILLERIE &amp; OUTILLAGE

**JOUFFROY**, place Bellecour, 30 bis. — Machines-Outils pour métaux et bois. — Appareils de levage. — Matériel d'Entrepreneur.

**MARCHAND (A.)** successeur de F. GUIZET, 11, rue Confort, Lyon. — Spécialité d'articles de bâtiments, ordinaires et de luxe, Paratonnerres, Porte-voix et Sonneries électriques.

**A. FAUGIER**, 11, place Perrache, Lyon. Fabrique de B. Boulons en tous genres. Écrous carrés et à 6 pans, forgés mécaniquement.

## VERRES À VITRES

**GUITTA FILS**, rue de Savoie, 5, Verres à vitres. — Spécialité de Flint-Glass et des Verreries du Nord de toutes dimensions. — Mastics.

## GAZ &amp; ÉCLAIRAGE PUBLIC

**BARDOT (P.)**, rue Dubamel, 8, Lyon. — Manufacture d'Appareils pour l'éclairage et le chauffage par le gaz. — Construction d'Usines à gaz. — Etablissement de canalisations et plomberies.

**POCHET (Eug.)**, avenue de Saxe, 120, Lyon. Fabrique de Réverbères. — Éclairage à forfait et à l'année des Allées, Cours et Escaliers; Balayages et Fermetures d'allées avec garantie des conventions. Entrepôt d'huiles minérales. — P. T. GUDON, gérant de l'Entreprise.

**B. PABIOU**, 22, quai de Vaise, Lyon. — Entreprises de Fontainerie, Pompes Installation des Eaux et du Gaz.

**VALLIN & C<sup>e</sup>**, Ferblantier-Zingueur, Trav. de Bâtimens. Ornaments zinc, cuivre et plomb. Lyon, quai de Vaise, 29.

## INDUSTRIES DIVERSES

**MERKLIN (J.)**, 11, rue de Vendôme, Lyon. Rue Delambre, 14, Paris. Manufacture de grandes orgues d'église. Seule médaille d'or à l'exposition universelle de Paris 1878.

**AU CHINOIS.** — PAPIERS PEINTS. Soldes exceptionnels 50 % de rabais, depuis 18 cent, le rouleau. Rue Centrale, 41, entre l'église Saint-Nizier et la rue Dubois.

**LA FRANCE INDUSTRIELLE**, Compagnie d'assurances à primes fixes contre les accidents de toute nature, représentée à Lyon par MM. TRIBOLLET et MOCRO, agents généraux de l'Abeille, place de la République, 42.

## GALVANISATION DES MÉTAUX

**USINE À VAPEUR ET MACHINE ÉLECTRO-DYNAMIQUE.** MÉTRAL ET ABADIE, 12, rue Passet, Lyon-Guillotière. — Spécialité de Nickelage et Polissage, Dorure, Argenture, Bronzage, Cuifrage, Épargne, Oxydé et vieil Argent.

## MONUMENTS FUNÉRAIRES

**ROYBIN**. — Taille de pierres et Marbrerie, rue de Marseille, 84.

**VACHEZ**. — Taille de pierres et Marbrerie, rue de Marseille, 62.

## Pierre HENRY

Quai Pierre-Scize, 15

Seul Dépositaire des Ciments de la Porte-de-France  
POUR TOUT LE DÉPARTEMENT DU RHONE

Ciments de la Porte-de-France, Saint-Michel, Vassy, Foully noir (Locardaire). Ciments artificiels de Portland. Chaux hydrauliques blutées de toutes provenances. — Plâtres de Paris ordinaires pour Constructeurs, fins et blutés pour Statuaires et Moulures. — Plâtres de Savoie et de Bourgogne pour emplois et engrais. — Terres, Briques, Dalles, Fours, Céramiques, et autres objets réfractaires.

Boites : rue de la Bourse, 49, place des Terreaux, 6, Lyon

## DOCKS &amp; SCIERIES DE LA PART-DIEU

BIÉTRIX AINÉ & C<sup>e</sup>

Rue, cité Part-Dieu, 40, LYON

## FABRIQUE DE PARQUETS

CHÈNE, NOYER, SAPIN, PIN  
PITCHPIN, FRISES, FOUGÈRE, BATON-ROMPU

## VITRAUX D'ÉGLISES ET D'APPARTEMENTS

PAGNON-DECHELETES

Rue de Franklin, 56. — Maison fondée en 1850

**POUR ACHAT ET VENTE**  
De Propriétés d'Agrement et de Rapport  
IMMEUBLES ET TERRAINS À BÂTIR  
Pour Placements de Capitaux et Rentes viagères

S'ADRESSER À LA MAISON DE COMMISSION GÉNÉRALE

**B. DUBOST- RUZAND & C<sup>e</sup>**

Rue de la République, 83, Lyon

GRANDES BELLES À LYON ET DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS

**COMPTOIR**  
DE LA  
**BOURSE PARISIENNE ET DES TRAVAUX PUBLICS**  
PARIS, 16 bis, cité Trévisse, PARIS

Paiement de Coupons.

Opérations de Bourse, Valeurs non cotées. — Prêts  
Sur titres, comptes de Chèques.

JOURNAL FINANCIER ENVOYÉ GRATUITEMENT AUX CLIENTS

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE  
DE LYON

**JACQUES GARCIN**

OPÈRE LUI-MÊME

50, rue Childebert, et passage de l'Hôtel-Dieu

ANCIENNEMENT RUE DE LYON, 41 ET 43

Photographe de la Société des Amis des Arts et de la Faculté de Médecine,  
de l'Exposition rétrospective et des principaux Peintres et Architectes de la Ville.  
Organisation et Appareils spéciaux pour les Arts et l'Industrie  
Spécialité de la Maison, Travaux hors de l'Atelier bien meilleur marché que le Dessin  
et la Gravure. Envoi du Tarif sur Demande

**PAYEMENT DE COUPONS  
ORDRES DE BOURSE  
DÉPOTS DE TITRES  
AVANCES SUR TITRES**

**DÉPOTS D'ARGENT**

1 0/0 à vue	4 0/0 à deux ans
1 1/2 0/0 à six mois	5 0/0 à quatre ans et
3 0/0 à un an	au-dessus.

A LA SOCIÉTÉ DE

**L'UNION GÉNÉRALE**

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 50.000.000 de Francs

Succursale de Lyon

Rue de la République, 16

FABRIQUE  
D'ABAT-JOUR

FABRIQUE  
DE CHAINES D'ABAT-JOUR

**BONNET & VERNAY**

Avenue de Saxe, 75  
Place du Marché, 21, et quai  
des Brotteaux, 4

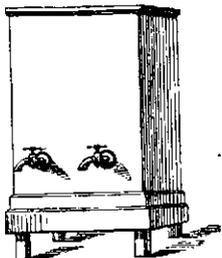
Abat-jour de tous systèmes,  
perfectionnés et garantis.  
Système avec crémaillère  
en fer pour donner le sombre.  
Volets en fer et en bois, pour les garantir des coups de  
vent. — **Réparation et Fournitures.**



FABRIQUE SPÉCIALE  
DE  
FONTAINES À FILTRE  
Et Réservoirs en Pierre

**BERTHIER**  
13, rue de Jarente, 13  
LYON

4 fois médaillés aux Ex-  
positions. — Se charge des  
réparations.



**ECLAIRAGE PUBLIC**  
DES  
COMMUNES QUI N'ONT PAS DE GAZ  
MAISON SPÉCIALE  
Tenir album sur demande. Éclairage par  
le Schiété et le Métrole

J. JANIN Aîné, à LYON (Villette)

**GRAVIERS DU RHONE**  
DRAGUE A VAPEUR SUR LE RHONE  
**FAURE FILS, DUPEUBLE & PORCHÈRE**  
DÉPOTS, quai de la Charité et cours Perrache

PRIX-COURANTS. Gravier cru, 1 fr. 25. Gravier tout-  
venant, 1 fr. 75 le mètre cube, pris aux dépôts ci-dessus.  
La maison livre sur les chantiers et traite à prix réduits  
pour les grosses fournitures. — S'adresser au siège social,  
cours Rambaud, 39, ou aux dépôts.

EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1878, MÉDAILLE D'OR

*Miroiterie, Sculpture, Décoration, Meubles d'Art*

**Flachat, Cochet & C<sup>ie</sup>**

LYON

10-11, quai de la Guillotière et 4, rue Dunois

PRODUITS SPÉCIAUX POUR VITRAGES

Glaces et Verres à Vitres, Glaces brutes de 12<sup>me</sup>  
et Verres à reliefs de 5<sup>me</sup> à 6<sup>me</sup> d'épaisseur, Dalles brutes et Dalles quadrillées  
pour Larmiers et Planchers lumineux, Tuiles en Verre, etc., etc.

FAIENCES DÉCORATIVES

Pour revêtements de Vestibules, Salles de Bains, Cheminées, Calorifères, etc., etc.

DORURE POUR MEUBLES & BATIMENTS

GRAND DÉTAIL DE PAPIERS PEINTS

**MAISON P. MARTIN**

LYON. — Rue de l'Hôtel-de-Ville, 92. — LYON

REPRODUCTION DE TOUS LES GENRES DE DÉCORATIONS

CRETONNES ASSORTIES AUX ÉTOFFES

CHOIX CONSIDÉRABLE ET TRÈS VARIÉ DANS TOUS LES PRIX

Envoi franco de Collection d'échantillons

110 Médailles & Récompenses  
**CONSTRUCTION GÉNÉRALE**  
DES  
Machines, Appareils et Engins  
servant à la manutention des Fardeaux et des  
Marchandises  
**MATÉRIEL COMPLET**  
POUR ENTREPRENEURS  
**A. S. J. O**  
INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR  
50, boulevard de la Villette  
PARIS

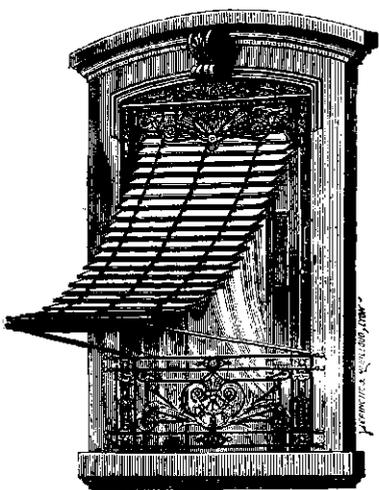
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT & Co, rue Jacob, 58, à PARIS

# DICTIONNAIRE RAISONNÉ D'ARCHITECTURE

ET DES SCIENCES ET ARTS QUI S'Y RATTACHENT, PAR M. BOSC, ARCHITECTE

ILLUSTRÉ DE NOMBREUSES GRAVURES SUR BOIS & DE CHROMO-LITHOGRAPHIES

4 Volumes in-8 Jésus : 120 francs — 4 Volumes in-8 Jésus : 120 francs



MAISON WOLFF FONDÉE EN 1819

## JALOUSIES OU ABAT-JOUR

Système économique perfectionné

V<sup>VE</sup> WOLFF

BREVETÉ S. G. D. G.

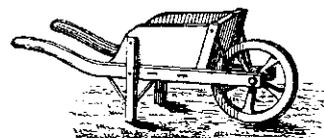
LYON. — Place Saint Michel, 9 et 7, rue Martin. — LYON

Fournisseur des Chemins de fer : Saint-Étienne, Genève, Grenoble, etc.

Élégance, Économie, Solidité, Facilité de manœuvre, Durée, Garantie.

Brevet d'invention et de perfectionnement pour nos tiges de fer qui donnent le sombre et le clair rien que par l'inclinaison des lames de l'Abat-Jour.

**PLUS DE CORDES** dont les inconvénients sont multiples et très coûteux. Notre système est appelé à juste titre *Système économique Wolff*. 50 % d'économie.



## JACQUON

55, Grande-Rue de la Guillotière

ANGLE DE LA RUE SÉBASTIEN-GRIPIE CI-DEVANT DE CHABROL, 14  
LYON

MAÇONNERIE      ✦      PLATRIERIE  
Sceaux, Bayards, Bennes      ✦      Marchepieds, Échelles  
Pelles, Oiseaux, etc.      ✦      Echelles doubles.  
MATÉRIEL COMPLET POUR ENTREPRENEURS

GRANDE TUILERIE DE BOURGOGNE

A Montchanin (Saône-et-Loire)

BRIQUETERIE, POTERIE ARTISTIQUE ET DE BATIMENT

OBJETS D'ART, PRODUITS VERNIS ET ARDOISÉS

## E. MARTIN

LYON, 49, rue Bourbon, LYON

Seul entrepositaire pour Lyon et les régions environnantes. Ne pas confondre les **Tuiles de Montchanin** avec celles d'imitation qui, pour en avoir les apparences n'en ont pas pour cela la qualité et n'ont pas surtout subi, comme celle de **Montchanin**, l'épreuve du temps, la seule qui mérite notre confiance. Les véritables tuiles de Montchanin sont marquées : BOURGOGNE - MONTCHANIN (Saône-et-Loire). On livre en 24 heures les commandes les plus importantes. — Des catalogues complets avec dessins dans le texte sont adressés franco sur demande affranchie.

## PRODUITS CÉRAMIQUES

SPÉCIALITÉ DE TUYAUX EN TERRE CUITÉ

Fabrique à la Tour-de-Salvagny (Rhône)

## PROST FRÈRES

QUAI DE BONDY, 16, A LYON

SUCCURSALE A SAINT-ÉTIENNE : 22, rue de Roanne

Dépôt de Ciments, Plâtres, Chaux hydrauliques, Briques creuses, Tuiles, etc.

## HERNIES

## ET DIFFORMITÉS

Guérison complète est obtenue au moyen d'appareils spéciaux, brevetés s. g. d. g., qui ne se trouvent que dans la Maison

J. BIONDETTI

BANDAGISTE  
ORTHOPÉDISTE, FOURNISSEUR  
DES HOSPICES

71, rue de la République, 71

ALLÉE DES BAINS

Nota. — Ne pas confondre cette Maison avec d'autres du même genre.

Rue de la République, 71



20 MÉDAILLES D'OR  
ET TOUS LES PREMIERS PRIX  
ANS EXCEPTION DEPUIS 4 ANS  
EXPOSITION UNIVERSELLE 1878  
MÉDAILLE D'OR ET LÉGIION D'H<sup>ON</sup>

MATÉRIEL D'ENTREPRENEUR

**PORTEUR DECAUVILLE** — BREVETÉ S. G. D. G. FRANCE & ÉTRANGER  
TRANSPORT DES RECOLTES  
CHEMIN DE FER PORTATIF A POSE INSTANTANÉE  
ADOPTÉ PAR L'ARTILLERIE LE GÉNIE, LES PONTS ET CHAUSSEES LA VILLE DE PARIS &  
CONSTRUIT PAR LES ATELIERS DECAUVILLE AINÉ \*  
A PETIT-BOURG (SEINE & OISE)

UN VÉHICULE ATTEND LES VISITEURS LES MARDI ET VENDREDI, TRAIN 1 N° 25 GARE DE LYON POUR LYON-PETIT-BOURG

ENVOI A L'ESSAI

950 CLIENTS EN 4 ANS

FONCTIONNE DANS TOUS LES PAYS DU MONDE  
VOIR LA LISTE DES CLIENTS SUR LE PROSPECTUS ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

OBTENTION DE BREVETS  
EXPLOITATION

**BREVETS**  
MARQUES DE FABRIQUES  
FRANCE  
ÉTRANGER

66 Avenue de la République  
Lyon

MAISON CRÉE EN 1856

De 9 à 11 heures Renseignements sur toutes les lois françaises et étrangères. Brevets, Patentes, Dépôts de marques, modèles et dessins de fabrique. Pièces à fournir, Taxes etc.

Recherches des antériorités. Copies de Brevets en vigueur ou déchu, Rapports et Avis motivés pour procédure en contrefaçon etc. — Études pratiques des inventions. Dessins et Devis pour la construction des machines, appareils etc. — Visites d'usines. Conseils légaux et industriels. — Envoi de Renseignements spéciaux et Tarifs.